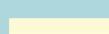


 Sens unique de circulation

 Itinéraire réservé aux secours

 Itinéraire véhicules visiteurs

 Itinéraire vélos et piétons (parking vélo obligatoire sur le cap)

 Sens de circulation obligatoire

 Circulation interdite

 Stationnement interdit

 Parking PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
Navettes dédiées vers le Cap Fréhel.
Espace réservé PMR aménagé sur le belvédère du Cap Fréhel.

 ESPACE RÉSERVÉ



 PARKING

parking vélo obligatoire
900 places

 ARRÊT NAVETTES

0 m 500 m 1 km

